

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 22 Mai 2026

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS (en visio), Agnès FAUCHARD (en visio), Carole FORCE (en visio), Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME (en visio)

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mmes Rolande DARNAL, Christina RIOUX (en visio) et Claudine ZENTAR
MM. Philippe AUSSEUR, Mickaël LEBRETON (en visio) et Nicolas SORIN

Excusé : Mme Perrine LE LEUCH
M. Corentin CARNE

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Claire DENDARY, Océane LAUNAY, Vanessa MATHIEU et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	Annexe 01 – 2026-05-22 BF – Sujets à débats – Délégation Haut Niveau
02	Annexe 02 – 2026-05-22 BF – Sujets à débats – Délégation Développement
03	Annexe 03 – 2026-05-22 BF – Sujets à décisions – DAJI
04	Annexe 04 – 2026-05-22 BF – Sujets à décisions – Délégation Compétitions
05	Annexe 05 – 2026-05-22 BF – Sujets à décisions – Délégation Formations & Emploi
06	Annexe 06 – 2026-05-22 BF – Sujets à décisions – Délégation Clubs & Territoires
07	Annexe 07 – 2026-05-22 BF – Sujets à décisions – Délégation Développement
08	Annexe 08 – 2026-05-22 BF – Informations – DAJI
09	Annexe 09 – 2026-05-22 BF – Informations – Délégation Formations & Emploi
10	Annexe 10 – 2026-05-22 BF – Informations – Délégation Clubs & Territoires
11	Annexe 11 – 2026-05-22 BF – Labels VxE – Délégation Développement

1. Ouverture – Présidence

1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER accueille les membres du Bureau Fédéral, en présentiel et en distanciel et excuse les absents.

Le Président adresse, au nom de la Fédération, ses vives félicitations au club de Basket Landes, sacré Champion de France de *La Boulangère WonderLigue* (LBWL), saluant au passage sa contribution constante à la valorisation du basket-ball féminin.

Il félicite également Yohan ROSSO pour la qualité et la maîtrise de son arbitrage lors de la Finale 3, ainsi qu'au club de Bourges Basket pour son parcours et sa participation à cette finale de haut niveau.

Jean-Pierre HUNCKLER félicite chaleureusement Endy MIYEM à la suite de sa nomination en qualité de Directrice Sportive du club de Boulazac et exprime par ailleurs ses remerciements à Diandra TCHATCHOUANG pour sa présence et son implication lors du lancement des Centres Génération Basket dans le département de la Seine-et-Marne.

Enfin, le Président informe les membres du Bureau de sa présence, en juillet prochain, au Camp Rudy GOBERT à Saint-Quentin.

1.2. Présidence

1.2.1. Point au national

Un entretien a eu lieu entre le Président et la nouvelle directrice de l'ANS, Marie-Cécile TARDIEU. Beaucoup de sujets ont été évoqués, dont celui de la Coupe du Monde 2031.

1.2.2. Point à l'international

Jean-Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE étaient présents à l'Assemblée Générale de FIBA Europe à Reykjavik en Islande.

A partir de 2031, le Championnat d'Europe féminin aura lieu en décembre. Il reste encore à voir pour la fenêtre de février en rapport aux accords conclus avec la WNBA.

La France est la 1^{ère} fédération à fournir des joueuses à la WNBA, avec un total de 12 joueuses.

Un travail de la FIBA est en cours sur l'Euroleague féminine et les championnats nationaux.

Côté EuroLeague masculine, il devrait y avoir libérations des dates pour les fenêtres de février 2027 et 2028.

Thierry BALESTRIERE mentionne quelques sujets évoqués lors de la réunion des Secrétaires Généraux organisée par FIBA Europe.

- Concernant le contrat d'assurance des joueurs, un seul assureur a été trouvé pour l'instant pour couvrir une saison.
- Le temps de couverture d'assurance sera réduit, en raison d'un trop grand nombre d'accidents pendant la période des préparations.
- L'accès aux joueurs transgenres sur les compétitions internationales FIBA est interdit.

1.2.3. Autres dossiers

1.2.3.1. Coupe du Monde 2031

Il est fait état de fortes tensions sur la trésorerie disponible, qui ne permet pas d'engager de financements directs à ce stade. Face à cette absence de liquidités immédiates, la Fédération privilégiera structurellement les mécanismes d'échanges de marchandises afin de sécuriser le bon déroulement des opérations et des chantiers.

Malgré ces contraintes budgétaires, les services soulignent l'appui constant des pouvoirs publics. L'État mène actuellement un travail approfondi pour mobiliser un volume important d'aides indirectes et de dispositifs d'accompagnement, dont l'impact facilitera grandement la gestion opérationnelle et la réussite de cet événement international.

1.2.3.2. Présentation MEGA PLANNER

Une fragilité est constatée sur la mise en place de l'outil collaboratif MEGA PLANNER. Ce dossier sera réétudié lors du prochain COPIL.

2. Sujets à débats

2.1. Délégation Haut Niveau

2.1.1. Haut Niveau des Clubs : Présence médicale sur les rencontres LBWL et NM1

Carole FORCE intervient quant à la nécessité d'une présence médicale sur les rencontres de LBWL et NM1, la demande étant que toute association ou société sportive recevante devra obligatoirement assurer la présence d'un médecin ou d'un kinésithérapeute lors des rencontres.

Si une association ou société sportive visiteuse ne dispose pas d'un encadrement médical lors de ses déplacements, l'association ou société sportive recevante mettra à la disposition de l'équipe visiteuse son encadrement médical dans la limite de ses disponibilités.

En cas de problème plus important, nécessitant une hospitalisation, l'association ou société sportive recevante accompagnera la personne visiteuse qui sera hospitalisée.

Validation du Bureau Fédéral avec la mise en place d'une pédagogie pour la saison 1 et d'amendes, en cas de non-respect, dès la saison 2.

2.1.2. LBWL : Possibilité de recourir à une joueuse étrangère supplémentaire (suite Bureau Fédéral avril)

Lors du Bureau Fédéral du mois d'avril 2026, un débat avait été ouvert sur la possibilité pour les clubs de LBWL de recourir à une étrangère supplémentaire.

Cette demande avait également été faite lors du rassemblement des clubs, le 14 mars 2026 à Lyon.

Règles de participation actuelles :

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite				
	Vert	Sans limite				
	Jaune (JN)*	4	OU	3	OU	2
	Orange (ON)*	0		1		2

*Lorsqu'une association ou société sportive entend se prévaloir des règles du Joker médical d'une Joueuse Majeure (article 7 ter du RSP LFB), la couleur de licence de la joueuse bénéficiant de ce statut n'est pas comptabilisée dans le nombre maximum de couleurs de licences autorisées.

- La licence jaune correspond aux Européennes ou Union européenne et Cotonou
- La licence orange correspond aux extra-communautaires et Cotonou.

Actuellement, un droit de 4 joueuses étrangères (non françaises) est octroyé lors des championnats, avec cette répartition et en cas de blessure d'une joueuse majeure (lié à son temps de jeu), ajolult possible d'une joueuse étrangère.

En **annexe 01**, se trouvent le comparatif avec les autres pays européens, le nombre actuel de joueuses étrangères (licences JN et ON) autorisées à participer en même temps dans l'effectif de l'équipe et l'historique des demandes de jokers médicaux depuis la saison 2021-2022.

En synthèse :

- Une utilisation partielle du quota du nombre d'étrangères autorisé
- Une joueuse blessée n'est pas systématiquement remplacée, qu'elle soit majeure ou non
- La possibilité d'avoir 6 joueuses étrangères n'est pas cohérent avec notre stratégie de formation (Projet de Performance Fédéral) et la nécessité de donner du temps de jeu aux jeunes joueuses

La Ligue Féminine a besoin d'avoir une vision systémique afin d'appréhender les évolutions à venir. Pour cela, un séminaire sera proposé sur la saison 2026-2027 à l'ensemble des parties prenantes.

Il est demandé de ne pas remettre en cause les règles actuelles.

Validation du Bureau Fédéral.

2.1.3. Espoirs LFB / LF2 : Modification Règlements Sportifs

Pour cette saison 2025-2026, lors de la phase 3 des équipes Espoirs LFB/LF2 engagées en NF2, les équipes classées 2ème des poules G et H à l'issue de la phase 2 se rencontrent sur un match sec.

Ce match se tiendra chez l'équipe comptant le plus grand nombre de points à l'issue de la phase 2.

En cas d'égalité au nombre de points, elles seront départagées de la façon suivante :

1. Plus grande différence entre points marqués et points encaissés sur l'ensemble des rencontres de la phase 2 ;
2. Plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres de la phase 2
3. Tirage au sort. L'équipe gagnante de cette rencontre sera qualifiée pour la phase 4.

Le départage des équipes classées 2^{ème} des poules est faussé dans le cas où ces dernières n'ont pas le même nombre d'équipes (ex. un exempt).

Pour la saison 2026/2027, il est demandé de préciser que les critères de départage s'apprécient en valeur relative (moyenne des matchs joués) plutôt qu'en valeur absolue :

1. Nombre de points / matchs joués
2. Différence entre points marqués et points encaissés / matchs joués
3. Nombre de points marqués / matchs joués

Validation du Bureau Fédéral.

2.1.4. NM1 : Procédure d'urgence du traitement des réclamations

Dans le règlement il est inscrit :

« III/ PROCEDURE D'URGENCE (Décembre 2016 – Mars 2018 – Juillet 2022 – Février 2024 – Février 2025)

La notion de délégué s'entend comme le délégué fédéral ou le commissaire pour les rencontres de LNB.

1. Il est institué une procédure d'urgence.
Cette procédure conduit à une décision insusceptible d'appel rendue par une instance spécifique.
2. La procédure d'urgence s'applique automatiquement :
[...]
 - Aux trois dernières journées de la première phase ainsi qu'aux phases finales (play-offs et playdowns et à la Finale en 3 manches) et aux rencontres de Play-in du championnat de Ligue Féminine de Basket
 - Aux phases finales de NM1
 - Aux phases finales (play-offs et à la Finale en 3 manches) de LF2
 - Aux rencontres de Coupe de France Seniors à compter de l'entrée des équipes de 2e Division Masculine Professionnelle ou de Ligue Féminine de Basket. »

Il est demandé de prévoir que cette procédure d'urgence s'applique également aux 3 dernières journées de la phase 2 du championnat NM1.

Validation du Bureau Fédéral.

2.2. Délégation Développement

2.2.1. Compétition de clubs : Finales nationales – S. KROEMER

Stéphane KROEMER propose au débat l'organisation des Finales nationales 3x3 qui, à ce jour, se déclinent sur 2 niveaux pour les catégories U13, U15, U18 et Seniors féminin et masculin :

- « Series de département » organisés par les comités
- « Masters de région » organisés par les Ligues

Evolution des tournois (Stops).

Saison	CD	Stops	Equipes	Joueurs
24-25	59	1515	3312	10 000 à 13 000
25-26 (en cours)	69	1569	3495	10 500 à 14 000

Pourquoi organiser des finales nationales ? :

- Pour répondre à une demande forte des territoires et des équipes
- Pour mettre en lumière la compétition et le travail des territoires
- Pour créer un intérêt plus grand et stimuler les équipes en quête d'un échelon national.

Comment ?

- En faisant un appel à candidature selon un cahier des charges
- Avec une répartition sur le territoire de compétitions nationales 3x3

Les différentes propositions, les fourchettes de prix et les dates proposées sont visibles en **annexe 02**.

Un débat est lancé.

Un accord de principe est donné pour la saison 2026-2027 avec une organisation à prévoir sur un site unique.

Proposition de Nathalie MOREAU pour une organisation possible à Châteauroux. Une étude sera faite pour trouver un site et une date pour la saison 2026/2027.

Validation du Bureau Fédéral.

2.2.2. Réflexion sur la pratique 3x3 des U11

Agnès FAUCHARD propose au débat une réflexion à apporter sur la pratique du basket 3x3 pour la catégorie U11.

Les points de vigilance évoqués sont que :

- Un jeu peut parfois être trop rapide et désorganisé
- Le format est encore méconnu des éducateurs.

Les avantages et les bénéfices :

- Le développement technique est accéléré
- L'apprentissage du jeu est en espace réduit
- La participation est active pour tous les joueurs
- Le format est ludique et attractif
- Le développement des qualités physiques est adapté.

Cette discipline fait pleinement partie de la grande famille du basket-ball : **on y dribble, on passe, on tire...** et les jeunes y retrouvent les mêmes fondamentaux qui fondent notre sport.

Le Bureau en conclut qu'**aucune interdiction de pratique** n'est à appliquer. Il n'y aura cependant pas de compétitions sur la durée en U11.

2.2.3. S'entraîner autrement

Jackie BLANC-GONNET propose au débat le principe de s'entraîner autrement (annexe 02).

Organiser de manière rationnelle l'accueil et l'apprentissage du basket pour permettre des temps d'entraînement et de pratique de toutes les personnes qui se présentent dans un club.

Travailler en fonction des structures disponibles (2, 4, 6, 8 buts de basket)

Construire une formation à intégrer dans les cursus d'animateur et d'entraîneur

Un approfondissement est à faire avec l'aide :

- De la Direction Technique Nationale pour la construction d'un référentiel des directives techniques.
- Du pôle Formation & Emploi pour tout ce qui concerne la formation des encadrants et des dirigeants de club.

Frédérique PRUD'HOMME est désignée Sponsor Politique de ce projet.

2.3. Délégation Clubs & Territoires

2.3.1. Perspectives pour le Comité du Cantal

Nicolas SORIN fait un point sur les perspectives concernant le Comité du Cantal.

A savoir, ce Comité compte un peu plus de 700 licenciés, comprenant 8 clubs dont 1 d'entre eux ayant la particularité d'avoir plus de 300 licenciés.

Le Président du Comité a déclaré vouloir quitter ses fonctions, ainsi que le Secrétaire Général et le Trésorier.

Nicolas SORIN s'est rendu dans le Cantal pour rencontrer le Comité Directeur afin d'aider à la future structuration du basket dans le Comité.

Il en est ressorti que des solutions doivent leur être apportées au niveau des conventions territoriales, de faciliter un travail avec la Creuse et de voir comment réintégrer les équipes qui auraient un niveau régional.

Une proposition de faire un groupe de travail dès septembre 2026 a été faite au Comité afin d'imaginer comment cela pourrait évoluer dans les 2 prochaines années, notamment grâce à des accords possibles à mettre en place entre les Comités.

Il est proposé de continuer le travail et d'effectuer un retour lors des prochains bureaux fédéraux.

2.3.2. Nouveau format du Séminaire Ultra-Marin

Rolande DARNAL et Gérald NIVELON présentent le nouveau format envisagé du Séminaire Ultra-Marins.

Pour rappel, le format actuel est organisé traditionnellement le mercredi soir et jeudi précédent l'Assemblée Générale.

Le constat général est que, tel qu'organisé jusqu'à présent, le séminaire s'essouffle :

- Les sujets sont récurrents avec peu de valeur ajoutée
- L'organisation est complexifiée au fil des années :
 - o Beaucoup d'absences,
 - o Une faible participation qualitative,
 - o De la difficulté à mobiliser élus et services fédéraux.
- La dissociation géographique du séminaire et de l'Assemblée Générale (liée aux contraintes budgétaires) a affaibli le sens et la dynamique collective
- Il y a une très grande hétérogénéité entre les territoires et donc peu de problématiques réellement communes.

Les échanges ont permis d'identifier deux finalités distinctes :

1. Un temps politique et institutionnel : Réunir les présidents & délégués UM

- Favoriser un lien fédéral direct avec la Présidence et les élus
- Donner un espace d'échanges communs, mais court et sobre
- Ne plus en faire un moment de formation ou de traitement de cas techniques.

Proposition :

Un déjeuner fédéral Ultra-Marins, le vendredi de l'Assemblée Générale de 12h30 à 14h30.

Objectif :

Un moment convivial et politique, en présence du Président Fédéral et des membres du Bureau :

- Restaurer la relation directe entre les UM et la Fédération
- Donner un espace d'échanges réel mais informel
- Coût quasi nul, le temps étant compatible avec les contraintes de l'Assemblée Générale.

2. Une demande récurrente d'accompagnement et/ou de montée en compétence

- Répondre à une demande forte : former dirigeants de structures et dirigeants de clubs.
- Travailler sur :
 - L'arbitrage,
 - La gestion de club,
 - Les outils fédéraux (FBI, e-Marque),
 - Le PPF/détection,
 - La gouvernance,
 - Le projet de territoire,
 - La démarche projet, ...
- Développer une démarche tournée vers les clubs, en proximité des réalités locales.

Proposition :

Une réunion thématique, le samedi après-midi, sur un format court : 1h30 à 2h, immédiatement après le déjeuner de l'Assemblée Générale.

Objectif :

Traiter 1 ou 2 sujets transversaux identifiés dans les visios annuelles :

- Accompagnement arbitral / missions d'experts
- Détection – PPF et rôle des ligues
- Coordination de projets transversaux.

2 salles ou un espace dédié sont à prévoir.

Validation de principe par le Bureau Fédéral, sous réserve de faisabilité.

2.3.3. Référencement des terrains

Stéphane KROEMER indique que l'objectif du recensement des terrains est de créer une base de données fiable des terrains extérieurs existants afin de pouvoir créer un lien entre les structures affiliées FFBB, les structures de proximité, les collectivités et les pratiquants.

A terme, cela :

- Permettra aux clubs d'utiliser et d'animer de nouveaux espaces de pratique.
- Touchera les pratiquants des playgrounds afin de les amener à rejoindre la pratique fédérale (en lien direct avec la formation Moniteur Playground).

Les limites actuelles :

- La base de données du ministère (Fichier Data ES) est l'élément le plus fiable (Code du Sport – Obligation faite aux propriétaires de déclarer leur équipement sportif).
 - Quelques données erronées ou inexistantes dans Data ES -> nécessite une mise à jour
- La base FBI comporte les anciennes données du Répertoire des Equipements Sportifs (ancienne base de données du ministère) et les terrains nouvellement créés (et classés).
 - Repartir de la base de données de l'Etat (Data-ES) la plus fiable.

Il est nécessaire d'actualiser les bases de données pour disposer d'une information fiable sur les terrains. Les différentes possibilités :

1. Recherche via Google Earth
 - Fichier de base imprécis et incomplet, absence d'éléments indispensables (nombre de terrain, accessibilité, propriétaire...)
 - Essai sur un département test, document impossible à finaliser et inutilisable sans vérification sur le terrain
2. Utilisation des outils actuels pour un sondage de terrain, ouvert à tous
 - Alimentation de la base de données en temps réel à partir d'un formulaire simple adapté aux besoins FFBB
 - Travail de vérification interne à la FFBB important.
3. S'appuyer sur les clubs (identification de proximité) et les comités (classement et qualification de l'installation) pour remonter les informations
 - Permet d'avoir des informations "contrôlées", intégrées dans la base FBI
 - Identification du terrain -> Clubs
 - Classement de l'installation -> Commission Départementale Equipement
 - Intégrer dans le dossier de la dématérialisation des terrains (dernier lot)

Validation du Bureau Fédéral de la 3^{ème} option.

2.4. Secrétaire Général

2.4.1. Accès FBI – Nouvelles règles

Pour les profils FFBB :

- Nettoyage des titulaires de profils FFBB
- Questionnement sur les profils LNB
- Fermeture de tous les comptes au 30/06 avec obligation de les réactiver

A compter du 1^{er} juillet 2026 :

- Double identification par mails sur des profils FFBB sensibles
- Si fonctionnement satisfaisant généralisation à tous les comptes
- Création de profils plus ciblés pour éviter des attributions de profils plus larges

Pour les profils Liges, Comités et Clubs :

- Fermeture des comptes non utilisés depuis plus de 6 mois
- Suppression de ces comptes au 30/06

A compter du 1^{er} juillet 2026 :

- Coche de consentement sur les règles d'utilisation
- Limitation du nombre de comptes à 20, y compris les officiels, par structure
- Identification d'un seul administrateur par structure qui gère les délivrances d'accès

2.4.2. Principes de l'annuaire politico-opérationnel

Les principes de l'annuaire politico-opérationnel sont :

- Pas de numéro de téléphone mais uniquement des adresses mails
- Systématisation d'utilisation des alias (hors postes de direction et Vice-Président), en lieu et place des adresses mails personnelles.

La forme des alias sera en cohérence avec la commission et/ou service et reprendra à minima, le président et le vice-président de commission.

La base de référence est la composition de la commission validée en Bureau Fédéral.

3. Délégations - Décisions

3.1. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

3.1.1. Plan de prévention dopage

Rappel :

Chaque fédération doit mettre en œuvre une politique fédérale antidopage afin de promouvoir et de protéger l'intégrité et l'équité du sport, de préserver l'esprit sportif et de prévenir le dopage, qu'il soit intentionnel ou involontaire.

Constats :

Le premier plan de prévention a permis :

- Un ancrage des règles et des procédures
- Une meilleure prise de conscience de l'importance des connaissances en matière de lutte contre le dopage, grâce au déploiement d'une première version du plan d'actions de prévention auprès des publics cibles.

Perspectives :

Conformément à la stratégie nationale, le plan de prévention doit être renouvelé et adapté, notamment en vue des prochaines échéances internationales :

- FIBA Women's Basketball World Cup 2026
- Jeux Olympiques de Los Angeles 2028
- FIBA Men's Basketball World Cup 2031
- Jeux Olympiques de Brisbane 2032.

L'objectif est de structurer une politique antidopage durable, cohérente et opérationnelle afin d'ancrer durablement une culture de la lutte contre le dopage au sein du basket français.

En **annexe 03** sont présentés :

- La stratégie structurée autour de 4 axes complémentaires :
 - o Eduquer
 - o Former
 - o Informer et diffuser
 - o Responsabiliser et accompagner
- Les leviers prioritaires de déploiement :
 - o Structurer un réseau de relais antidopage
 - o Développer les compétences
 - o Mise en place d'une journée intégrité FFBB
 - o Déploiement territorial
 - o Suivi renforcé
- Le public ciblé du plan de prévention :
 - o Sportifs
 - o Encadrants et entourage
 - o Acteurs institutionnels et officiels
 - o Structures territoriales
- Le calendrier :
 - o Actions
 - o Déploiement sur la période 2026-2032

Validation du Bureau Fédéral.

3.1.2. Propositions de conciliations

Deux dossiers de conciliation sont en cours :

- Une proposition est attendue concernant la suspension temporaire de la licence d'un agent sportif pour 12 mois, dont 6 mois avec sursis, assortie d'une pénalité financière ferme de 1 500 €.
- Une audience doit se tenir concernant la suspension temporaire de la licence d'un agent pour 6 mois, dont 3 mois avec sursis, assortie d'une pénalité financière ferme de 1 500 €.

3.1.3. Demande dérogation licence

Alain CONTENSOUX et Stéphanie PIOGER présentent une joueuse à très haut potentiel, parmi les meilleurs prospects de la génération 2013.

Elle a déjà passé 2 ans au Pôle Espoirs de Nancy (saisons 2024/2025 et 2025/2026).
Son contexte sportif ne lui permet plus de poursuivre pleinement sa progression.

Le Directeur Technique National et les Présidents de Ligues proposent qu'elle intègre le Pôle Espoir Ile-de-France pour la saison 2026/2027, l'objectif étant qu'elle poursuive sa progression afin d'intégrer le Pôle France par la suite.

Elle évoluera dans le Championnat U18 Elite au sein de la structure MONT VALERIEN avec un statut de joueuse mutée.

Article 411 des Règlements Généraux :

« *Tout changement de structure/club, d'une saison à l'autre ou en cours de saison, pour une personne bénéficiant d'une licence, est une mutation* ».

Article 3 du RSP U18 Elite :

« *3 joueuses mutées max autorisées à figurer sur une feuille de marque (+ 3 supplémentaires possible si joueuse sorties d'un Pôle Espoir lors de la saison précédente)* »

Demande de dérogation pour 2026/2027 :

Permettre à ce que le statut de mutée (type 1C) de la joueuse ne soit pas comptabilisé dans le nombre maximum des joueuses mutées autorisées à figurer sur une feuille de marque du championnat de U18 Elite.

Validation du Bureau Fédéral.

3.1.4. Demande de remise de peine

Une demande de remise de peine est soumise au vote, applicable au 1^{er} juillet 2026, et est **validée par le Bureau Fédéral (annexe 03)**.

3.1.5. Mesures administratives conservatoires

3 mesures administratives conservatoires et 2 recours gracieux sont soumis au vote et sont **validés par le Bureau Fédéral (annexe 03)**.

3.1.6. Demande de dérogation pour des mutations pour disparition de section sportive

À la suite de la fermeture d'une section basket par l'Omnisport, 250 licenciés dont 147 mineurs se retrouvent dans l'incapacité de pouvoir jouer.

Lorsque l'Omnisports ne veut plus d'une section, il s'agit de mutations, cependant ces derniers s'engagent à ne pas avoir de section basket pour les 3 prochaines années à venir.

Il est demandé au Bureau Fédéral que l'ensemble des licenciés mineurs de l'omnisports soient considérés comme non mutés pour la saison 2026-2027.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2. Délégation Compétitions

3.2.1. Attribution d'une Wild Card en NM3

Dans le cadre des dossiers relatifs à l'attribution d'une Wild Card en Nationale Masculine 3 pour la saison 2026-2027, le Bureau Fédéral des 10 et 13 avril a validé la possibilité pour la Commission Fédérale 5x5 d'examiner les candidatures de clubs dont l'équipe évoluerait à un niveau inférieur à la Pré-Nationale, en accédant à la Pré-Nationale la saison suivante.

La Commission Fédérale 5x5 a reçu un dossier de candidature de l'association sportive Moissy BC, dont l'équipe première évolue en Régionale Masculine 2 au titre de la saison 2025-2026 et accèdera à la Pré-Nationale Masculine pour la saison 2026-2027.

Pertinence sportive du projet :

Projet et performance

- Projet structuré autour d'une montée progressive : Nationale, puis ÉLITE 2, puis BETCLIC ÉLITE
- Partenariat stratégique avec la Karmine Corp, au service de la performance et de l'innovation
- Volonté de développer une filière de haut niveau à l'échelle du territoire.

Formation et structuration

- Plus de 250 licenciés, majoritairement jeunes
- Une offre complète, des U7 aux Seniors, avec 25 équipes engagées et un programme d'excellence illustré par trois montées consécutives de l'équipe senior masculine
- Titre de Champion de France U15 Élite féminine en Nationale obtenu en 2025
- Inscription dans la CTC 77/91 Sud Centre.

Moyens sportifs

- Encadrement organisé, assuré par des entraîneurs diplômés
- Des équipements adaptés, avec les Arènes de l'Agora (2 500 places) et le Complexe de l'Eau Vive actuellement en construction
- Perspective de création d'un centre d'entraînement à l'horizon 2033.

Pertinence territoriale :

Ancrage et cohérence territoriale

- Implantation au sein de Grand Paris Sud, un bassin de près de 350 000 habitants
- Appui sur un réseau de 13 clubs, en articulation avec la CTC 77/91 Sud Centre.

Soutiens institutionnels

- Mobilisation de la Ville de Lieusaint, de l'Agglomération Grand Paris Sud et des départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Plus-value du projet

- Structuration d'une filière de haut niveau en Île-de-France Sud
- Portée sociale forte, autour de l'inclusion, des quartiers prioritaires et de la jeunesse
- Projet innovant à la croisée du sport et de l'eSport, en lien avec la Karmine Corp
- Renforcement du rayonnement et de l'attractivité du territoire.

Capacité financière :

Financement mixte :

- Soutien des collectivités territoriales
- Développement du sponsoring et des partenariats
- Activations avec la Karmine Corp (merchandising, sponsoring).

Capacité à accompagner la montée :

- Soutiens publics déjà identifiés
- Modèle économique structuré et évolutif.

Conclusion :

Un projet sportif solide et ambitieux, une capacité de formation affirmée, soutenue par un vivier local important.

Un projet territorial structurant, largement soutenu.

Un modèle innovant associant sport et eSport.

Une capacité financière en adéquation avec les exigences de la NM3.

La Commission Fédérale 5x5 propose, à titre exceptionnel, d'accorder une dérogation au club en lui attribuant une Wild Card en Nationale Masculine 3 pour la saison 2026-2027.

<p>1 abstention et 1 personne n'a pas pris part au vote. Validation du Bureau Fédéral.</p>

3.2.2. Commission Fédérale 5x5 – Modifications réglementaires (Saison 2026-2027)

Alain SALMON soumet 3 propositions de modifications règlementaires, au vote du Bureau Fédéral (**annexe 04**).

CF 5x5 : Règlements Sportifs Particuliers NM3 et NF3 Phase 3

Proposition :

La phase 3 en Nationale 3 se joue chez le mieux classé au ranking fédéral de la phase 1 et ce dans l'attente d'une évolution des Finales à 6 en Nationale 3.

Validation du Bureau Fédéral.

CF 5x5 : Règlements Sportifs Généraux

Règlement des frais des officiels pour la phase 3 en Nationale 3

Proposition :

- Frais des arbitres : Forfait Fédéral facturé par la FFBB à l'association recevante.
- Frais des OTM : Prise en charge par l'association recevante.

Validation du Bureau Fédéral.

CF 5x5 : Dispositions Financières

Frais d'annulation de l'organisation de la Phase 3 en NF3 et NM3

Proposition :

- A supprimer car il n'y aura plus d'organisateur.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2.3. Commission Fédérale 3x3 - Modifications réglementaires (Superleague Open 3x3 – 2026)

Mickaël LEBRETON soumet une demande de modification de l'article « 1.2 » du règlement sportif particulier Open Plus, stipulant que :

« Chaque équipe inscrite à un Open Plus doit obligatoirement intégrer le nom d'une ville dans son nom d'équipe. Exemple : *Lyon Panthères* ».

Proposition :

Possibilité pour les équipes étant accompagnées par une autre collectivité territoriale (département, région etc.) de porter cette dernière en nom d'équipe dans le respect du nombre de caractère maximal autorisé par la FIBA 3x3 et sous réserve de validation par la Commission Fédérale 3x3.

Exemple : « Sud 3x3 », « Sarthe 3x3 », « IDF 3x3 ».

Validation du Bureau Fédéral.

La Commission 3x3 devra vérifier la validation par la collectivité.

3.3. Délégation Formation & Emploi

3.3.1. Modifications du statut du technicien

Cette demande de modification concerne le texte VIII – LES PENALITES APPLICABLES AUX CLUBS (Juillet 2017 – Mars 2018 – Mars 2019 – Juillet 2021 – Février 2023 – Juillet 2024).

Texte actuel :

La Commission Fédérale des Techniciens prononcera à l'encontre des clubs des pénalités financières pour tout non-respect des dispositions du présent statut selon le barème arrêté à l'issue de la phase aller et de la phase finale des championnats.

Modification proposée (surlignée en jaune) :

La Commission Fédérale des Techniciens prononcera à l'encontre des clubs des pénalités financières pour tout non-respect des dispositions du présent statut selon le barème arrêté **à l'issue de la phase aller et de la phase finale des championnats.**

Validation du Bureau Fédéral.

Pierre-Olivier CROIZAT présente l'évolution du statut fédéral du technicien pour la saison 2027-2028, disponible en **annexe 05**.

Validation du Bureau Fédéral.

3.3.2. Accréditation Erasmus+ Sport

Enjeu stratégique

- Déposer une demande d'habilitation dès à présent.
- À l'avenir, seules les demandes de **renouvellement** pourraient être retenues.

Échéance à retenir

- Déposer la **demande d'accréditation avant le 18 septembre**.
- Présenter la **stratégie FFBB sur sept ans**.

Finalités

- Accroître l'**attractivité du Centre de Formation des Apprentis**.
- S'appuyer sur l'**image de la FFBB** pour faciliter l'accès des Ligues au dispositif.

Conditions et atouts

- Aucune limite n'est fixée quant au **nombre de projets** ou de **participants**.

Fonctionnement annuel

- Les **dossiers de financement** sont à déposer chaque année en février, projet par projet.

Une présentation détaillée du dispositif figure dans la partie « Informations » de la délégation Formation & Emploi, en **annexe 05**.

Validation du Bureau Fédéral.

3.4. Secrétaire Général

3.4.1. Date de l'Assemblée Générale Ligue NAQ

La Ligue Nouvelle-Aquitaine demande à pouvoir organiser son Assemblée Générale 2027 le 4 septembre afin de sécuriser la clôture des comptes.

Cette demande se heurte toutefois à deux contraintes : les statuts fixent actuellement une date limite au 15 juillet et la désignation des délégués interviendrait alors trop près de l'Assemblée Générale de la FFBB.

Il est donc proposé de maintenir au 15 juillet la date limite de désignation des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB, avec l'obligation de procéder par vote électronique.

En revanche, la date limite des Assemblées Générales des Ligues pourrait être portée au 15 septembre, sous réserve d'une modification des statuts de la FFBB.

Pour 2027, un fonctionnement dérogatoire est envisagé pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine, avec un décalage de la date de son Assemblée Générale.

Validation du Bureau Fédéral pour la dérogation en 2027. Pas d'autorisation pour la modification des statuts. Délégués à transmettre obligatoirement au 15 juillet 2027 suite à désignation par vote électronique.

3.4.2. Nommage des délégations et des pôles

Thierry BALESTRIERE propose un nouveau nommage pour les délégations et pôles de la Fédération.

N°	Trigramme	Délégation	Nommage
0	CAB	Cabinet et Présidence	0-CAB
0	SGL	Secrétariat Général	0-SGL
0	TRE	Trésorerie, Comptabilité, Finances	0-TRE
0	DGL	Direction Générale	0-DGL
0	DRH	Ressources Humaines	0-DRH
1	PHN	Haut Niveau	1-PHN
2	PFE	Formation et Emploi	2-PFE
3	MAR	Marque	3-MAR
4	PCT	Clubs et Territoires	4-PCT
5	CPS	Compétitions	5-CPS
6	AJI	Affaires Juridiques et institutionnelles	6-AJI
7	DEV	Développement	7-DEV
8	FIL	Filiales	8-FIL

Validation du Bureau Fédéral.

3.5. Délégation Clubs & Territoires

3.5.1. Commission Clubs

3.5.1.1. Validation des demandes et des renouvellements d'affiliations et établissement

Gérald NIVELON propose au vote du Bureau Fédéral (**annexe 06**) :

- 6 demandes d'affiliation d'Association AA pour les clubs :
 - FORT MADYCK BASKET CLUB
 - AJIS
 - NUMBER ONE
 - BASKET-BALL MESNIL AMELOT
 - VALKYRIES DE VELINES
 - ASCL

Validation du Bureau Fédéral.

- 1 demande d'affiliation d'Association en Association Conventionnée pour le club :
 - HERON FLY BASKETBALL CLUB

**1 personne ne participe pas au vote.
Validation du Bureau Fédéral.**

- 9 demandes de renouvellement d'affiliation pour les Associations Conventionnées :
 - OCTOPUS BASKET PLOUHA
 - IMPACT ACADEMY
 - REBOND GASCON BASKET 32 NOGARO
 - OMNISPORT PHOCEEN POUR L'EPANOUISSEMENT ET LA NOUVEAUTE DU 3^e ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE
 - ELITE PREP
 - LES LOUPS DE BOISSY « LLB »
 - NK CAMP
 - STORMERS
 - BASKET BALL FORCALQUIER

**Validation du Bureau Fédéral pour les 8 premiers clubs.
Refus du Bureau Fédéral pour le club de Forcalquier.**

- 1 demande de renouvellement d'affiliation pour l'établissement :
 - HALL OF FAME

Validation du Bureau Fédéral.

- 4 demandes de renouvellement d'affiliation – Avis défavorable des comités concernés :
 - o BETA BASKETBALL
 - o CHINON BASKET CLUB
 - o ATHLETIQUE BASKET CLUB BURIE
 - o EBF NEVERS

Validation du Bureau Fédéral pour bloquer le renouvellement d'affiliation par voie dématérialisée de ces 4 associations.

3.5.1.2. Validation des CTC

- 8 demandes de fin CTC :
 - o CTC RANCE ESTUAIRE BASKET
 - o CTC TOURANG'ELLES LOIRE METROPOLE BASKET
 - o CTC PAYS DE BRIE BASKET
 - o CTC ELAN COLOMIERS TOURNEFEUILLE BASKET
 - o CTC EST AUDOIS
 - o CTC LSF-BSB
 - o CTC DE L'ETANG MARIIGNANE-ROGNAC
 - o CTC VITROLLES CABRIES CALAS

Validation du Bureau Fédéral.

- 3 demandes de création et renouvellement CTC :
 - o CTC BVBB
 - o CTC VERGEZE MILHAUD BASKET-BALL
 - o CTC REZE BOUAYE BOUGUENNAIS BASKET

Validation du Bureau Fédéral.

- 3 demandes de modification CTC :
 - o CTC BASKET VAL DE GARONNE
 - o CTC DES 4 VALLEES
 - o CTC MARSEILLE

Validation du Bureau Fédéral.

3.5.2. Commission Territoires

3.5.2.1. Validation de la matrice des risques des structures

Nicolas SORIN présente un outil de partage d'information conçu pour accompagner les différents pôles dans leurs missions et faciliter la circulation des informations relatives à la situation des structures.

L'objectif est de centraliser ces données au niveau du Pôle Clubs & Territoires et des équipes afin d'en faire :

- Un outil de recensement des informations remontées des territoires, principalement qualitatives
- Un outil d'alerte pour repérer les structures en difficulté ou nécessitant un accompagnement
- Un outil visuel reposant sur un code couleur à cinq niveaux de suivi.

Une présentation détaillée de ces outils figure en **annexe 06**.

Validation du Bureau Fédéral.

3.5.3. Commission RSO

3.5.3.1. Validation des labels citoyens

Nathalie MOREAU propose d'attribuer le label 1 étoile aux 117 dossiers présentés en **annexe 06**.

Validation du Bureau Fédéral.

3.6. Délégation Développement

3.6.1. Commission Jeunesse

3.6.1.1. Candidatures Forum National MiniBasket 2027

La Commission Fédérale Jeunesse a reçu deux candidatures pour l'organisation du Forum National MiniBasket du 26 au 28 août 2027 :

- Comité Départemental du Nord
- Comité Départemental de Saône-et-Loire

Valérie ALLIO propose d'attribuer l'organisation de ce Forum au Comité Départemental de Saône-et-Loire.

Validation du Bureau Fédéral.

3.6.2. Basket Entreprise

3.6.2.1. Programme et Packs

Frédérique PRUD'HOMME présente trois programmes que les clubs peuvent proposer aux entreprises, ainsi que les offres auxquelles celles-ci peuvent accéder.

Ce dispositif vise à structurer l'offre et à faciliter la communication entre les clubs et les entreprises.

Avec 3 types de packs :

- **Pack Confort – Convivialité** : pratiques santé, bien-être, tonique et inclusives.
- **Pack Collectif** : activités autour du management et de la dynamique de groupe.
- **Pack Basket** : pratique du 3x3.

Jackie BLANC-GONNET présente la proposition des coûts comprenant le coût des assurances et le prix des packs.

Le détail du dispositif figure en **annexe 07**.

Validation du Bureau Fédéral.

4. Délégations – Informations

4.1. Délégation Haut Niveau

4.1.1. Informations générales

Alain SALMON informe que Basket Landes est champion de LBWL.

Le match 2 de la finale de Ligue Féminine 2 de ce soir (vendredi 22 mai) se déroule à La Tronche Meylan, Carole FORCE y est présente.

La Tronche Meylan est vainqueur du match 1 (1 – 0).

4.2. Délégation Compétitions

4.2.1. Informations générales

Pour la NM1, la suite des quarts de finale de play-offs est également ce soir pour le match 2. Match diffusé sur LFB TV.

4.3. Trésorerie

4.3.1. Informations générales

Thierry DUDIT rappelle que certaines dispositions financières déjà présentées et validées prévoient une prise en charge de frais par la Fédération.

Le déjeuner est actuellement pris en charge à hauteur de 30 €.

Les frais kilométriques sont remboursés à hauteur de 0,40 € par kilomètre, dans la limite de 200 km à l'aller et 200 km au retour, soit un maximum de 160 €.

Les membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur qui annuleraient leur participation doivent le faire au plus vite (J-7), faute de quoi les frais d'annulation tardive le seront facturés.

4.4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

4.4.1. Informations générales

4.4.1.1. Présentation de la 1^{ère} version du Guide Anticorruption

La 1^{ère} version du Guide Anticorruption est présentée.

Celui-ci est en cours de préparation depuis un an et comprend 6 thèmes de fiches pratiques :

- N°1 : Adopter un comportement responsable au service de la famille du basket
- N°2 : Prévenir les conflits d'intérêts
- N°3 : S'astreindre à un devoir de réserve et de confidentialité
- N°4 : Rejeter toute forme de corruption et d'avantage indu
- N°5 : Préserver l'intégrité des compétitions / Prévenir toute forme de manipulation
- N°6 : Agir face aux comportements inappropriés et garantir la protection des signalants.

Stéphanie PIOGER demande à chacun d'en prendre connaissance via le lien ci-dessous :

[Guide de bonnes pratiques document de travail VSIC.docx](#)

Une visioconférence est proposée pour discuter avec ceux qui souhaiteraient apporter leur contribution.

L'objectif de parution est prévu pour la saison prochaine.

4.4.1.2. Activités Commissions et point contentieux

Les activités de la Commission Fédérale de Discipline et de la Chambre d'Appel sont présentées en **annexe 08**.

4.5. Délégation Formation & Emploi

4.5.1. Informations générales

Christian AUGER indique qu'un audit de surveillance concernant la certification Qualiopi a eu lieu les 19, 20 et 21 mai 2026.

Le Copil du CFA/UFAs aura lieu le lundi 1^{er} juin à 18h30.

L'ensemble des comités de pilotage UFA/CFA a été réalisé.

Une date de planification est en cours pour la région Sud.

Un point sur la commercialisation des formations en cours est effectué, avec un rappel des formations professionnelles :

Encadrement des Pratiques	Administration, Développement et Organisation de la pratique	Liens utiles
<ul style="list-style-type: none">• Animateur Educateur > BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)• Entraîneur-Responsable Technique > DE JEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)• Directeur de Structure – Coach professionnel > DES JEPS (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)	<ul style="list-style-type: none">• Chargé de Développement et de Structuration / Responsable de Club > CDSSA (Chargé de Développement de Structure Sportive et Associative)• Responsable Partenariats / Chargé de communication / Responsable Événementiel > CPMS (Chargé de Promotion et Marketing Sportif)	<ul style="list-style-type: none">• Boîte à outils EMPLOI : https://view.genially.com/6679301b7e4bcb0014ab47ff• Les Métiers & Formations du Basketball : https://view.genially.com/69734d06cd2fe1b25fc49685

Concernant la mise en œuvre de la nouvelle formation professionnelle de Technicien Territorial de Basket-Ball (TTBB), il est acté que dix ligues régionales ont officiellement déposé un dossier de demande d'habilitation :

- Auvergne-Rhône-Alpes (ARA)
- Bourgogne-Franche-Comté (BFC)
- Hauts-de-France (HDF)
- Île-de-France (IDF)
- Bretagne (BRE)
- Pays de la Loire (PDL)
- Occitanie (OCC)
- Région Sud (SUD)

Il est précisé que l'Institut National de Formation du Basket-Ball (INFBB) se trouve dans l'obligation réglementaire de proposer un format de session allégé au titre de cette première année d'habilitation.

À ce jour, l'étude de la recevabilité administrative des demandes est en cours de finalisation, phase préalable obligatoire avant l'évaluation technique et pédagogique des dossiers.

4.5.1.1. Campagne taxe d'apprentissage 2026

Nathalie MOREAU présente un bilan du webinaire organisé le jeudi 21 mai au soir.

Elle souligne la qualité des débats ainsi que la richesse des témoignages partagés par les participants. Les échanges ont notamment permis de mettre en lumière divers modes de fonctionnement opérationnels et des initiatives concrètes visant à pérenniser les emplois au sein des structures.

Ces retours d'expérience particulièrement constructifs encouragent la commission à intensifier ses travaux. L'objectif est désormais de cartographier l'ensemble des bonnes pratiques déployées sur les différents territoires afin d'accompagner, de guider et d'éclairer les structures porteuses d'un projet de création d'emplois qui éprouvent des difficultés méthodologiques dans sa mise en œuvre.

Concernant la taxe d'apprentissage, il est rappelé que depuis la loi de finances de 2026, les associations employeurs sont assujetties au versement de la taxe d'apprentissage.

La répartition de cet impôt s'opère selon les modalités suivantes :

- **87 %** du montant global sont collectés directement par l'URSSAF ou la MSA
- **13 %** restants (le solde) peuvent être affectés librement par les structures employeurs aux organismes de formation de leur choix.

Dans ce cadre, la Fédération dispose d'un Centre de Formation en Apprentissage (CFA), le positionnant comme un bénéficiaire éligible à l'attribution de ce solde par les structures affiliées.

Il est souligné qu'une simple campagne d'information s'avérera insuffisante au regard des enjeux.

La Commission préconise le déploiement d'une démarche proactive et offensive auprès du réseau.

L'accent doit être mis sur la pédagogie afin de faire comprendre aux structures l'importance cruciale de ce dispositif, en leur rappelant qu'elles disposent d'une totale autonomie sur l'affectation du solde de 13 % de cette taxe.

L'objectif prioritaire est d'inciter activement les associations employeuses à désigner le CFA fédéral comme bénéficiaire de cette collecte, conformément à la stratégie nationale présentée en **annexe 09**.

4.6. Délégation Clubs & Territoires

4.6.1. Informations générales

Thierry BILICHTIN informe le Bureau Fédéral de la création d'un nouveau projet sur eFFBB : Observatoire du Basketball.

Ce projet poursuit deux objectifs stratégiques majeurs :

- **La centralisation des données** : Regrouper l'ensemble des analyses nationales, régionales et départementales produites conjointement par la mission Observatoire et le Pôle Clubs et Territoires.
- **L'optimisation du partage** : Garantir une accessibilité accrue et simplifiée de ces indicateurs aux Ligues Régionales (LR) et aux Comités Départementaux (CD).

Il est précisé que les premières productions institutionnelles seront publiées prochainement sur la plateforme. Elles intégreront notamment :

- Une étude statistique relative aux primo-licenciés (déclinée par CD) ;

- Une analyse prospective de l'évolution des licences adossée aux projections démographiques territoriales (déclinée par CD) ;
- Une cartographie complète des territoires (déclinée par CD) mettant en lumière :
 - o La typologie des clubs selon leur taille (nombre d'adhérents) ;
 - o La structure fine des clubs (répartition par genre Hommes/Femmes et par catégories d'âge Jeunes/Séniors) ;
 - o Le recensement des infrastructures et équipements disponibles (*gymnases, gymnases scolaires, playgrounds et citystades*).

4.6.1.1. Bilan du contrôle des CTC

Gérald NIVELON présente le bilan du contrôle des engagements CTC :

Respect/Engagements	Engagement individuel	Engagement(s) solidaire(s)
Respect	652 clubs	421 clubs représentant 177 CTC
Non-respect	8 clubs	101 clubs représentant 40 CTC
Tolérance	0 club	138 clubs représentant 47 CTC
TOTAL	660 clubs	660 clubs représentant 264 CTC

4.6.1.2. PSF : Etat des réponses après dépôt des dossiers

Gérald NIVELON et Thierry BILICHTIN font un état statistique des clubs, après la clôture du PSF 2026.

Les indicateurs clés de la campagne se déclinent comme suit :

- 613 dossiers déposés (contre 605 en 2025).
- 1799 actions de développement territorial soumises à arbitrage.
- 424 clubs ont intégré une ou plusieurs actions dédiées à la féminisation, soit un taux d'engagement majeur de 70 %
- 3 dossiers ont un ou plusieurs dispositifs excédentaires par rapport aux plafonds autorisés
- 100 groupements sportifs ont fait le choix de concentrer leur demande sur un dispositif unique.

Dossiers par région	
ARA (75)	CVL (34)
BFC (20)	NAQ (83)
BRE (49)	SUD (40)
GES (31)	PDL (80)
HDF (36)	IDF (61)
NOR (23)	OCC (81)

La moyenne s'établit à 3 dispositifs (ou actions) mobilisés par dossier de candidature.

En conclusion :

Sur 12 Ligues Régionales ayant déposé :

- Ligues ayant déposé sur le dispositif obligatoire : **100%**
- Ligues ayant déposé sur la féminisation : **100%**
- **Ligues ayant un dispositif mobilisé en trop : 2**

Nb de dispositifs mobilisés en moyenne (par dossier) : 5

Sur 82 Comités Départementaux ayant déposé :

- Comités ayant déposé sur le dispositif obligatoire : **76**
 - o 6 CD potentiellement (hors cadre)
- Comités ayant déposé sur la féminisation : **65** [79%]
- **Comités ayant un dispositif mobilisé en trop : 17**
- **Comité ayant mobilisé un seul dispositif : 1**

Nb de dispositifs mobilisés en moyenne (par dossier) : 4.5

4.6.1.3. Affiliations : recensement des associations sans licenciés

A date du 1er avril 2026, 64 associations avaient entre 0 et 2 licenciés avec pour bilan :

- 52 associations à 0 licencié
- 6 associations à 1 licencié
- 6 associations à 2 licenciés.

BILAN PAR LIGUES METROPOLITAINES				
LR	0 licencié	1 licencié	2 licenciés	Total associations
ARA	6	0	0	6
BFC	2	0	0	2
BRE	2	0	0	2
CVL	4	0	1	5
GES	4	1	1	6
HDF	1	0	0	1
IDF	8	1	0	9
NAQ	3	1	2	6
NOR	2	0	0	2
OCC	6	0	0	6
PDL	6	0	0	6
SUD	0	2	2	4
TOTAL	44	5	6	55

BILAN PAR LIGUES UM				
LR	0 licencié	1 licencié	2 licenciés	Total associations
COR	2	0	0	2
GUA	2	0	0	2
MAR	1	0	0	1
MAY	1	1	0	2
NCA	1	0	0	1
PFR	1	0	0	1
TOTAL	8	1	0	9

Les documents non présentés en séance sont disponibles en **annexe 10** et traitent des sujets suivants :

- Bilan du contrôle des engagements CTC
- Engagements individuels des clubs
- Engagements solidaires des clubs
- Affiliations.

4.7. Direction Générale / Direction Technique

4.7.1. Informations générales

Alain CONTENSOUX informe qu'un communiqué de presse officialise la liste des 16 joueurs présélectionnés en Equipe de France A Masculine pour la fenêtre internationale de fin juin et début juillet. Ce groupe présente une forte densité de talents issus des championnats majeurs, avec la présence notable de 6 joueurs évoluant en NBA, complétés par des éléments de l'EuroLigue représentant les clubs de Monaco et de Paris, ainsi qu'un joueur de la JL Bourg.

Sur le plan administratif, le choix de limiter strictement cette présélection à 16 joueurs répond à une volonté d'optimisation budgétaire, permettant à la Fédération de ne pas contracter de polices d'assurance supplémentaires au-delà des couvertures standards déjà garanties par la FIBA.

Pascal DONNADIEU, qui officiait jusqu'alors dans un rôle de conseil auprès de l'entraîneur national Freddy FAUTHOUX, réintègre pleinement le banc de touche. D'un commun accord, il a été décidé que Pascal DONNADIEU reprenne une fonction opérationnelle de terrain, lors des matchs et durant les sessions d'entraînement, constituant ainsi la seule modification à ce jour au sein de l'encadrement.

Concernant la discipline du 3x3, les échéances de la Coupe du Monde, programmée du 1er au 7 juin à Berlin, approchent à très court terme dans un contexte de compétition s'annonçant particulièrement difficile, notamment pour le tableau masculin.

En raison du calendrier de la Ligue Nationale de Basket dont les phases finales ne sont pas encore achevées, de nombreux joueurs initialement pressentis pour le Championnat d'Europe de septembre sont actuellement retenus par leurs clubs respectifs.

La sélection masculine pour cette Coupe du Monde sera donc exceptionnellement et principalement articulée autour des joueurs des équipes professionnelles de 3x3, avant un retour à la normale attendu pour l'échéance européenne de la rentrée.

Enfin, des échanges constructifs ont eu lieu afin de sécuriser et de garantir la présence optimale des joueuses dès l'ouverture du tournoi en Allemagne.

Jean-Pierre HUNCKLER félicite Julien MAHE, élu meilleur entraîneur de Betclac, suivi par Freddy FAUTHOUX.

Félicitations également à Elie OKOBO, élu MVP de l'année, suivi par Nadir HIFI et Mathis DOSSOU-YOVO.

4.8. Délégation Développement

4.8.1. Informations générales

4.8.1.1. Commission Jeunesse

4.8.1.1.1. Opération Basket Ecole

Valérie ALLIO présente le comparatif des saisons 2024-2025 et 2025-2026 des Opérations Basket Ecole (OBE) :

Opération Basket Ecole (OBE)	Saison 2025-2026 Du 01/09/2025 au 13/05/2026	Saison 2024-2025 Du 01/09/2024 au 13/05/2025
Nombres d'enfants	82 280	100 841
Nombres de classes	3 724	4 502
Nombres d'écoles	1 426	1 744
Nombres de clubs	678	768

4.8.1.1.2. Licenciés MiniBasket au 13/05/2026

	Féminin	Masculin	Total
U5	3 484	7 932	11 416
U7	10 883	26 296	37 179
U9	19 463	40 482	59 945
U11	28 463	47 027	75 490
Total	62 293	121 737	184 030

4.8.1.2. Commission 3x3 Développement Territorial

Stéphane KROEMER présente l'état d'avancement des homologations de tournois 3x3 enregistrées depuis l'ouverture de la saison, au 1er septembre 2025.

À ce jour, le recensement officiel fait état de :

- 511 tournois *Opens Start*
- 148 tournois *Opens Plus Access* ayant obtenu leur homologation réglementaire.

À titre de comparaison, un rappel est effectué sur le bilan consolidé de l'exercice précédent.

Sur l'ensemble de la saison 2024-2025, la Fédération avait délivré un total de :

- 932 homologations d'Opens, qui se répartissaient alors entre :
 - o 781 tournois *Opens Start*
 - o 151 tournois *Opens Plus Access*.

4.8.1.2.1. Journée nationale du 3x3

La Journée Nationale 3x3 se déroule le 3^{ème} week-end de juin (19, 20 et 21) et ce, partout en France.

Les nouvelles actions mises en place :

- Rendez-vous Ligues et Comités
- Webinaire à destination des structures FFBB et des collectivités
- Nouveau Teaser
- A ce jour, 122 événements ont été recensés (contre 85 en 2025).

4.8.1.2.2. Power 21 – Tournois 3x3 NBA House

La mise en place des tournois de basket-ball 3x3 organisés dans le cadre de l'événement « NBA House » se déroulera le 1er et 2 août prochains au sein du Palais Brogniart.

Ces compétitions cibleront les catégories U16 et U18, déclinées chacune au masculin et au féminin, et réuniront un plateau de 8 à 12 équipes par catégorie.

Afin de valoriser la performance des participants, les vainqueurs de ces tournois se verront attribuer des billets pour assister au *NBA Paris Game 2027*.

La Fédération prendra en charge la gestion opérationnelle et technique de l'ensemble de ces tournois.

4.8.1.2.3. Tournoi partenaire et Challenge Benjamin

Dans le cadre de la Coupe de France, le tournoi des partenaires a été organisé avec un nombre record de 12 équipes.

En parallèle, un tournoi de basket-ball 3x3 réunissant 16 équipes a également été organisé.

Cette compétition s'inscrit directement dans la continuité des épreuves du Challenge Benjamin(e)s et s'articule fidèlement autour de la logique fédérale JAP (Jouer, Arbitrer, Participer).

4.8.1.3. Commission Vivre Ensemble

4.8.1.3.1. Labels VxE

Le tableau des Labels VxE est disponible en **annexe 11**.

4.9. Délégation Marque

4.9.1. Informations générales

Concernant la sélection masculine, une attention toute particulière sera portée sur le joueur Maxime RAYNAUD lors de la séquence à Pau, ce qui fera l'objet de moyens dédiés. Des investissements marketing plus conséquents seront ensuite déployés sur les étapes d'Orléans et de Paris, où la présence de Victor WEMBANYAMA est vivement attendue.

Pour l'Équipe de France Féminine, un effort logistique et commercial important est mis en œuvre en vue de la Coupe du Monde en Allemagne, programmée pour la rentrée de septembre.

À ce titre, 5 formules de packages de voyages ont été ouvertes au public pour accompagner l'équipe, tandis qu'un déplacement officiel est en cours d'organisation pour les partenaires.

De plus, une innovation technologique majeure a été validée en collaboration avec la FIBA, permettant pour la 1^{ère} fois la commercialisation de panneaux LED virtuels spécifiquement ciblés pour le marché français.

Malgré les contraintes managériales rencontrées par Jean-Aimé TOUPANE, l'événement bénéficiera d'une exposition médiatique grâce à une diffusion partagée entre les antennes de beIN Sports et les chaînes du groupe TF1, à savoir TFX et TMC.

La FIBA a d'ores et déjà communiqué la programmation télévisuelle : les horaires s'avèrent très favorables pour les matchs de poule, et la finale est officiellement fixée à 20h00.

Chez les jeunes, la Fédération maintient un suivi rigoureux de l'Équipe de France U17 masculine, encadrée par Tony PARKER.

Une identité visuelle spécifique a été éditée à cette occasion.

Le calendrier de la sélection prévoit 2 rencontres amicales, le 13 juin contre la Côte d'Ivoire et le 21 juin face au Canada, qui seront encadrées par deux points presse officiels, le premier à Lyon le 4 juin et le second à l'INSEP (Paris) le 23 juin.

Les travaux d'édition se poursuivent activement afin de finaliser le livre commémoratif des 100 ans de l'Équipe de France.

L'envoi à l'impression est fixé au 30 juin pour une disponibilité lors du match de gala programmé à Paris.

Concernant les compétitions nationales, le lancement de la Superleague 3x3 est acté. Les services se félicitent du soutien financier de l'Agence Nationale du Sport (ANS) accordé pour la production audiovisuelle de l'Open de France, permettant de sécuriser le budget de production et de garantir une diffusion de qualité. Sur le plan des audiences, le bilan de la finale de la Coupe de France de Basket-ball fait apparaître une baisse de l'audimat télévisuel, contrebalancée par une progression notable des indicateurs d'audience sur les supports digitaux. À l'inverse, la Finale 1 de La Boulangère Wonderligue (LBWL) a enregistré d'excellents résultats d'audience sur la chaîne L'Équipe.

Enfin, l'activité partenariale et les activations commerciales restent denses. Des négociations sont actuellement ouvertes avec un prospect d'envergure pour une concrétisation espérée en septembre. En parallèle, des offres de services spécifiques sont déployées, notamment une formule préférentielle d'abonnement à la plateforme DAZN poussée auprès des licenciés durant les play-offs, ainsi qu'une campagne estivale menée avec Intersport pour l'achat de ballons à destination des clubs, comités et ligues. Sur le plan institutionnel et citoyen, la Fédération s'associe au lancement de l'opération de lutte contre les incivilités. À l'instar de la finale de la Coupe de France de football ce soir, où le corps arbitral portera le numéro 84 au dos, ce dispositif de sensibilisation sera rigoureusement identique et appliqué par les arbitres lors des finales de Betclic Elite.

5. Questions diverses

Gérald NIVELON :

Merci aux Ligues organisatrices pour le tournoi GUYMARGUA.
Merci à Matthieu SOUCHOIS pour le travail effectué et Rolande DARNAL pour l'accompagnement.

Anne LUCIANI :

Une campagne de relance va être faite pour les inscriptions au Campus, celles-ci restent ouvertes.

Claudine ZENTAR :

Félicitations aux 2 femmes qui vont coacher en Elite 2 l'an prochain.

Alain SALMON :

Premier tournoi de la Superleague ce week-end au Pouliguen, c'est le lancement de la saison 3x3.

Christian AUGER :

A propos de l'organisation des finales du TIP U15 dans le Val d'Oise qui ont eu lieu la semaine dernière, il adresse ses remerciements à la Ligue IDF pour la qualité de l'organisation. Le niveau de jeu était très élevé. Très bon arbitrage, très bonne ambiance.

Thierry DUDIT :

Finales à 6 N3 à l'Athletica d'Eaubonne ce week-end. Tout le monde est le bienvenu.

Catherine BARRAUD :

Remerciements auprès des pôles pour le respect du timing fixé par Thierry BALESTRIERE pour les points à mettre à l'ordre du jour, ainsi que pour l'envoi des présentations.

Jean-Pierre HUNCKLER :

Demande à ce qu'une communication soit faite sur les tournois 3x3 :

- 16-17 juin à Orléans pour le plateau féminin,
- Bordeaux le 3^e week-end d'août (16 au 20),
- Women Series à Poitiers en juin,
- 3X Festival à Marseille les 4, 5 et 6 juillet
- Challenger de la Réunion le week-end suivant,

- Open de France à St Laurent du Var le 3^e week-end de juillet,
- Challenger du 16 au 20 août.

Frédérique PRUD'HOMME :

Était présente aux finales du TIZ U13, très beau tournoi et très belle organisation.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 5 juin 2026.